

La liberté procédurale du contractant

PREMIÈRE PARTIE

LA LIBERTÉ DU CONTRACTANT DANS L'EXPRESSION DE SA PRÉTENTION

TITRE I - LA LIBERTÉ À L'ÉPREUVE DES CONCOURS D' ACTIONS

CHAPITRE 1 - La liberté dans le choix de l'action

CHAPITRE 2 - La liberté dans le cumul des actions

TITRE II - L'INCIDENCE DE L'OFFICE DU JUGE

CHAPITRE 1 - La conciliation des pouvoirs du juge et de la volonté des parties

CHAPITRE 2 - La modification des pouvoirs du juge par la volonté des parties

CHAPITRE 3 - La spécificité de l'arbitrage ?

SECONDE PARTIE

LA CONTRAINTE DU CONTRACTANT DANS LE RENOUVELLEMENT DE SA PRÉTENTION

TITRE I - LA CONTRAINTE EN COURS DE PROCÈS : LA PROHIBITION DES PRÉTENTIONS NOUVELLES EN APPEL

CHAPITRE 1 - L'analyse du désordre

CHAPITRE 2 - Propositions pour une remise en ordre

TITRE II - LA CONTRAINTE AU TERME DU PROCÈS : L'AUTORITÉ DE LA CHOSE JUGÉE

CHAPITRE 1 - La chose jugée par un précédent juge

CHAPITRE 2 - La chose jugée par les parties elles-mêmes : l'autorité de la chose transigée